

**DESCRIPTION**

- Cales en plastique dur
- Durée de vie longue
- Nervure à deux côtés pour éviter le glissement
- Shore D dureté: 61, Shore A dureté: 95
- Longueur de 80 mm
- Les cales NDR sont disponibles en 5 épaisseurs et dans largeurs de 20 à 48 mm : 1 mm = noir, 2 mm = rouge, 3 mm = vert, 4 mm = jaune, 5 mm = bleu

APPLICATIONS

- Pour un vitrage isolant. Compatible avec tous les mastics pour la fabrication de vitrage isolant.
- Lors de l'utilisation de cales ordinaires/habituels, le verre peut déformer le cale. Ceci est évité lors de l'utilisation de cales en plastique dur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Durée de conservation du produit non ouvert	240 mois
---------------------------------------------	----------

EMBALLAGE ET COULEURS

20 x 1 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
20 x 2 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
20 x 3 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
20 x 4 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
20 x 5 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
22 x 1 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
22 x 2 mm : carton 1000pcs - 60 pièces/palette
22 x 3 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
22 x 4 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
22 x 5 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
24 x 1 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
24 x 2 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
24 x 3 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
24 x 4 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
24 x 5 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
26 x 1 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
26 x 2 mm : carton 1000pcs - 60 pièces/palette
26 x 3 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
26 x 4 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
26 x 5 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
28 x 1 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
28 x 2 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
28 x 3 mm : carton 1000pcs - 60 pièces/palette
28 x 4 mm : carton 1000pcs - 60 pièces/palette
28 x 5 mm : carton 1000pcs - 60 pièces/palette
30 x 1 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette

Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.

30 x 2 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
30 x 3 mm : carton 1000pcs - 60 pièces/palette
30 x 4 mm : carton 1000pcs - 60 pièces/palette
30 x 5 mm : carton 1000pcs - 60 pièces/palette
34 x 1 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
34 x 2 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
34 x 3 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
34 x 4 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
34 x 5 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
44 x 1 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
44 x 2 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
44 x 3 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
44 x 4 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
44 x 5 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
46 x 1 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
46 x 2 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
46 x 3 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
46 x 5 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
48 x 1 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
48 x 2 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
48 x 3 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
48 x 4 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
48 x 5 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette
48 x 6 mm : carton 1000pcs - 40 pièces/palette

Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.